

CONFERENCE

Organisée par le M2 SIAHC



Exposition photo
« On est ensemble »
par Camille Lepage

DEFI DE LA FAIM & CONFLITS ARMES

25 MARS 9H00-12H30 / 14H00-17H00

A la Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales
METRO PORTE DE DOUAI - AMPHITHÉÂTRE RENÉ CASSIN

Thématiques : Quelle place pour la « résilience » dans les
conflits chroniques ? / Le climat est-il un catalyseur de
conflit ? / Migrations et sécurité alimentaire, quels enjeux ?



Modalité d'inscription : Merci de vous rendre à
l'adresse suivante : faimetconflits.sciencesconf.org



<https://www.facebook.com/conferenceacted/>



Conception : Service Communication - Impression : Service Numérique - Université de Lille - 2018 et 2019 - Février 2018





REMERCIEMENTS

D'abord nous tenons à remercier notre responsable de master M. Yves Buchet de Neuilly, qui a intégré les projets de spécialité à notre parcours, pour son soutien lors de la préparation de la conférence et pour sa participation à cette dernière.

Ensuite nous souhaitons remercier ACTED, pour nous avoir confié l'organisation d'un tel évènement et ainsi nous donner l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences.

Puis un grand merci à Perrine Laissus-Benoist sans qui ce projet n'aurait probablement jamais vu le jour. Nous avons été très sensible à la confiance qu'elle nous a témoigné, à l'aide précieuse qu'elle nous a apporté ainsi qu'à la motivation qu'elle a su nous insuffler tout au long du projet. Ses compétences et ses connaissances nous ont à une nombreuse reprise sortie de situations périlleuses. Encore merci.

Nous sommes également reconnaissants envers Selly Bal du CRDTM pour s'être fortement engagée à nos côtés en faveur de la réussite de cet évènement. Elle a su être sensible à nos besoins et nos objectifs et a donc pu nous fournir des contacts d'intervenants et de la documentation adéquats. Grâce à Selly, nous avons pu obtenir l'accord de Maryvonne Lepage, que nous remercions chaleureusement, pour le prêt et l'exposition des photos de sa fille Camille Lepage.

Nous remercions bien évidemment le service communication de l'université avec Romain Tronel, Charlotte Squadrelli et Deplhine Wilde pour leur aide dans la création des supports de communication et la diffusion de l'évènement.

Pour la logistique, nous félicitons et remercions le service audio-visuel pour le captage vidéo de la conférence, ainsi que les appariteurs et M. Piela pour les salles. Il convient également de remercier le CERAPS pour l'approvisionnement en café et le prêt de leur matériel.

Pour finir, un grand merci à tous les intervenants, Marie-Pierre Bresson, Adrien Tomarchio, Perrine Laissus- Benoist, Benoît Lallau, Sara Vigil, Emilie Poisson, Giulia Scarlettari, Majdouline Sbaï et à notre modérateur Kag Sanoussi, pour s'être rendus disponibles pour cet évènement et pour la qualité de leurs interventions.

**Introduction & Présentation :**

Intervenants : Marie-Pierre Bresson et Adrien Tomarchio.

Pour ouvrir cette conférence, nous avons eu le privilège d'accueillir Marie-Pierre Bresson, adjointe au Maire de Lille. Celle-ci est venue rappeler l'attachement de la ville de Lille à ce type d'événement, tout particulièrement dans un contexte international particulièrement marqué par les thématiques abordées aujourd'hui. En effet, il est très important d'offrir aux citoyens des moyens pour mieux comprendre le monde qui l'entoure et lui permettre de se forger un avis personnel pertinent.

Afin de mettre en perspective les débats qui auront lieu aujourd'hui, il apparaît capital de replacer le rôle des collectivités infra-étatiques dans la solidarité internationale. Contrairement aux autres acteurs du secteur (ONG / État), la collectivité n'a pas un mandat d'action, elle joue principalement un rôle de coordination et de mobilisation. La ville de Lille peut compter sur la Fondation de Lille qui joue un rôle prépondérant à cet égard. Cette fonction est souvent mise de côté, pourtant il s'agit d'un rôle primordial dans la mise en place de projets internationaux. Les moyens des collectivités reposent davantage sur des ressources démocratiques (levée de fond, la mobilisation citoyenne) que techniques, qui sont d'ailleurs souvent confiées à des structures spécialisées pour les mettre en œuvre (ONG / association). De cette manière la ville de Lille a largement participé au programme GOANA1 lors de la crise alimentaire au Sénégal.

Pour finir, l'adjointe au Maire a souligné l'importance capitale de la question environnementale et climatique qui sera abordée aujourd'hui. Cette problématique formera sans conteste la pierre angulaire des enjeux migratoires et de sécurité alimentaire dans un futur proche. Il convient donc de prendre en compte cette réalité pour s'y préparer au mieux.

Adrien Tomarchio, directeur de la communication pour l'ONG Acted est ensuite revenu le thème général de la conférence et sur l'origine de cette initiative. Le GHI2 est un rapport publié depuis près de 6 ans par l'IFPRI3. Cet institut dresse une cartographie de la sécurité alimentaire mondiale (indice GHI) en essayant d'identifier les tendances et les enjeux qui animent ce phénomène. Acted s'est associé avec plusieurs autres ONG (Welt Hunger Hilfe, Concern Worldwide) pour en assurer la promotion auprès des bailleurs et du public.

Cette année l'accent est mis sur la corrélation entre les conflits et la sécurité alimentaire. Cette corrélation est particulièrement visible dans le rapport, car la plupart des zones qui connaissent des troubles armés (Darfour / Somalie / RDC) renvoient un indice GHI faible. Il est important de rappeler que les conflits armés sont la principale source d'insécurité alimentaire aujourd'hui. Ils sont aussi bien à l'origine des conflits que des

conséquences aggravantes à celui-ci. Cette double dynamique place aujourd'hui des pays comme le Yémen dans une situation particulièrement précaire. Ainsi près de 14,4 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence sur une population totale de 26 millions d'habitants. Les conflits mettent une pression croissante sur les systèmes alimentaires des pays déjà fragilisés, tout en poussant plusieurs millions de personnes vers l'exode. La sécurité alimentaire est un enjeu fondamental de notre époque, c'est pourquoi les OMD4, puis les ODD5 en ont fait une cible prioritaire. La faim un phénomène mondial qui doit être traité de manière collective. Ainsi il est important de rappeler que la faim ne touche pas uniquement les pays en développement (14% de la population aux USA est en insécurité alimentaire) et qu'elle revêt différentes formes. Outre les grandes famines et les crises alimentaires de moindre envergure, il convient d'évoquer la « faim invisible » qui correspond à des carences en nutriments essentiels touchant près de 2 milliards de personnes dans le monde.

L'insécurité alimentaire trouve racine dans des phénomènes structurels (choix de politique agricole, économie de marché capitaliste dans des zones non adaptées) et conjoncturels (crises climatiques, conflits armés, pression migratoire).

Pour autant, le défi de la faim n'est pas une fatalité en soi. Il existe des solutions à différentes échelles. Ainsi il revient aux acteurs locaux de mener des politiques structurelles adaptées, en partenariats avec les acteurs privés. Au niveau international il faut développer l'action de plaidoyer, tout en cartographiant les besoins et collectant des données. Le but est de permettre aux ONG de lancer des alertes sur les causes de la faim tout en assurant la promotion des bonnes pratiques et solutions.

Pour autant, un élément demeure essentiel. Il s'agit de la sécurité. Celle-ci impacte aussi bien la sécurité alimentaire des pays, mais aussi le travail des ONG. Il convient donc d'exprimer une volonté politique forte en faveur d'un retour à la paix, ou au minimum garantir des couloirs humanitaires.

Focus n°1 : La place de la résilience dans un contexte de violence chronique

Intervenants : Perrine Laissus-Benoist & Benoit Lallau.

La résilience est devenue une entrée incontournable dans le monde humanitaire. En posant la question de la transition entre les programmes d'urgence et de développement dans les crises, elle permet de repenser l'action humanitaire grâce à de nombreux enjeux sous-jacents. Elle remet également en lumière la question de l'efficacité de l'action menée dans un contexte où les crises répondent le plus souvent à des périodes cycliques et où les fonds dédiés à l'action humanitaire s'amenuisent au fil du temps.

Le concept de résilience est aussi révélateur de certaines difficultés sur le terrain : elle est difficile à mettre en œuvre dans un environnement où les standards et les normes se sont opérationnalisés depuis les années 90 et où la question de la performance est devenue primordiale. Celle-ci s'est largement traduite par le fait d'assurer la survie immédiate des populations affectées, ce qui a, de manière indéniable creusé l'écart entre politiques de développement et politique d'urgence.

Cependant, les réponses immédiates et standardisées ne semblent pas être les mieux adaptées car l'engagement de l'action humanitaire est souvent synonyme de radar, la mobilisation se manifestant devant la crise grave. Mais qu'advient-il lorsque la crise est passée ? Devant le manque de relais, elle reprend.

La mise en place d'une politique résiliente est encore aujourd'hui soumise à un ensemble de défis. Bien qu'elle passe par une compréhension précise des causes structurelles de la crise, la conception du schéma humanitaire entrave son ambition. Devant l'apparence des « approches intégrées », il est difficile de faire évoluer les mandats des bailleurs d'une part mais aussi la réalité contractuelle. En effet, la moyenne des contrats selon les missions est de six mois lorsque les clusters démontrent des approches différentes en fonction des secteurs établis. D'un point de vue local, la mise en place de la résilience est souvent faussée par les agendas démocratiques mais également par la nécessité de l'acceptation locale.

Le cas de la Centrafrique est assez révélateur des enjeux de la résilience. Les programmes de développement ne préexistaient pas à la crise. Elle a été mise à l'agenda des bailleurs à cause des événements dramatiques qu'elle a connus. Cela pose alors la question de la transition. Afin de sortir de cette crise, il semble nécessaire de repenser le développement agricole afin d'offrir de réelles opportunités de retour après les programmes de DDR. Dans une dimension plus large, la résilience permettrait de repenser des politiques adaptées aux populations cibles en comprenant les causes structurelles de la crise mais aussi d'appréhender le long terme.

Au sein de l'action humanitaire, la notion de résilience permet de repenser l'efficacité de l'action humanitaire en terme de redevabilité d'abord mais aussi de comprendre que dans un contexte où les fonds s'amenuisent, la résilience permettrait de mener des actions à long terme où les crises seraient moins amenées à connaître des cycles perpétuels.

Focus n°2 : Dans quelles mesures le climat est-il un catalyseur de conflit dans le cadre de la problématique alimentaire ?
Intervenants : Sara Vigil & Emilie Poisson

Le changement climatique et la problématique environnementale sont devenus des enjeux primordiaux dans nos sociétés. Il paraît donc intéressant d'en mesurer l'impact sur la sécurité alimentaire. Comme nous l'évoquions plus en amont, la sécurité alimentaire est affectée par les tensions issues de chocs exogènes, comme les conflits armés. Bien que le changement climatique ne soit pas encore aujourd'hui une source directe de conflit, il demeure néanmoins, bien souvent, un facteur secondaire aggravant. En effet, la dimension environnementale affecte directement les moyens de subsistance et les pratiques de nombreuses populations dans le monde. De fait, on assiste à un cercle vicieux : la raréfaction des ressources, associée à certains phénomènes que nous allons évoquer, peut faire naître des tensions propices à l'escalade de violence ce qui fragilise d'autant plus la sécurité alimentaire.

Comme le fait remarquer Sarah Vigil, la terre devient aujourd'hui une ressource naturelle primordiale dans de nombreux pays du Sud. Le capitalisme boursier, la spéculation et la mondialisation ont entraîné une réévaluation croissante du prix de la terre suivi d'une vague d'acquisition sans précédent. Des pays déjà fragilisés par des conflits chroniques et disposant d'un réservoir de terre important ont alors eu l'opportunité de profiter de cette manne financière. Ces acquisitions sont conçues comme des investissements directs dans l'agriculture. Pourtant, les détracteurs assimilent souvent la situation à un phénomène d'accaparement des terres. Opérées par des banques, des fonds spéculatifs, des sociétés privées, ou encore des élites politiques, ces transactions font principalement le jeu d'une agriculture intensive, à très grande échelle, qui fragilise les systèmes de production alimentaire traditionnel de ces pays. L'entrée des méthodes de production capitaliste dans des sociétés non-marchandes contribue à perturber les arrangements sociaux-économiques existants. Cet accaparement des terres supprime l'économie locale, prive les populations de moyens de subsistance tout en accentuant la paupérisation. Plusieurs exemples illustrent cette situation. Au Cambodge notamment, où le gouvernement a cédé l'exploitation de 50% des terres arables à de grandes entreprises, en délocalisant de force les populations locales. On comprend donc que cette dimension environnementale, comprise ici comme l'accès aux ressources basiques comme la terre, est menacée par ce phénomène. Cette menace provoque non seulement de l'insécurité alimentaire, mais aussi des tensions. Ainsi, à Saint-Louis au Sénégal, la population s'est violemment soulevée suite au déclassement d'une réserve naturelle qui a été louée pour une entreprise privée.

Le changement climatique doit lui aussi être pris en compte dans cette analyse. Comme l'évoque Emilie Poisson, ce phénomène peut être considéré comme un catalyseur de conflit en provoquant une raréfaction des ressources naturelles. Un excellent exemple réside dans le cas du Lac Tchad. Le changement climatique y provoque un assèchement sans précédent, mettant en péril l'économie et la survie des populations des quatre pays qui le bordent¹. Cette situation menace par conséquent la paix et la sécurité dans la région. La baisse du niveau des eaux, associée à la déforestation et la désertification a donc poussé les populations à modifier leurs activités ou à migrer. De nombreux villages, comme celui de Chetimari au Niger, ont dû

accueillir les populations déplacées et subvenir à leurs besoins malgré la relative précarité de leur situation personnelle. De même, la présence de nouveaux groupes pastoraux et d'agriculteurs conduit à une compétition féroce pour les terres et à l'accroissement des tensions entre les populations. Enfin, l'assèchement du lac Tchad a facilité la mobilité des groupes armés tels que Boko Haram, qui profitent du contexte précaire pour enrôler des jeunes désœuvrés et vulnérables.

En conclusion, on peut dire que la dimension climatique et environnementale demeure un enjeu fondamental de la sécurité alimentaire dans le sens où elle contribue de manière évidente à la montée des tensions par la fragilisation des écosystèmes traditionnels.

La question de l'accapement des terres soulève encore une fois la responsabilité internationale et questionne la volonté politique des acteurs à endiguer ce phénomène. Comme a pu le soulever une personne du public, l'Europe a une position ambiguë à cet égard. Ainsi, elle soutient des projets de solidarité internationale visant à développer des solutions agricoles locales tout en négociant des accords de libre-échange favorisant l'accapement des terres par les grandes entreprises².

Bien que la COP21 ait évoqué ces thématiques, il est important que la future COP22 réaffirme son engagement dans la sécurité alimentaire et qu'elle permette de débloquer de manière effective des moyens financiers pour développer et adapter les moyens de subsistance de ces pays au changement climatique.

Focus n°3 : Échelle locale et internationale : quelle est l'influence des mouvements de population sur la sécurité alimentaire ?

Intervenants : Émilie Poisson, Madjouline Sbaï & Giulia Scalettaris.

E.Poisson : *L'impact des mouvements de population au Nord et au Sud*

Une migration humaine est qualifiée de déplacement du lieu de vie d'individus. Néanmoins aujourd'hui, la population mondiale est majoritairement sédentaire. On estime à 0,3 % le nombre de personnes qui émigre dans le monde. Ces migrations sont essentiellement des déplacements internes (Sud-Sud). Il existe 3 types de déplacements : les déplacements courts (on décide d'aller ailleurs) ; les migrations circulaires (on migre pour pouvoir revenir) et les migrations permanentes (voulue ou forcée). Quant au profil type du migrant, de nombreux stéréotypes existent : jeune homme, aux faibles moyens, qui va profiter des prestations sociales, etc. En réalité, ce sont les classes moyennes des pays qui émigrent, car cela représente un coût important pour les populations. Ces personnes vont généralement participer activement à la vie du pays et cotiser dans certains cas. Par ailleurs, l'impact des mouvements de populations sur l'économie et la sécurité alimentaire est vécu différemment dans chaque situation, chaque pays. Par exemple au Sud Soudan, la population qui fuit le conflit en masse et pour diverses raisons (éducation, santé, ressources alimentaires...) a reçu un accueil généreux, tandis que les ressources étaient faibles. Néanmoins, ces situations ne peuvent durer, car des tensions apparaissent au fur et à mesure que les ressources s'épuisent. En revanche à Calais, les migrants ont reçu un accueil mitigé, malgré les nombreuses ressources du pays. Les impacts positifs de cette migration sont nombreux, notamment pour les commerçants aux environnants, car les migrants veulent dépasser l'assistanat. Ils participent activement à la vie économique du pays et sont également

présents dans le tissu associatif, car l'objectif est de créer du lien entre réfugiés et population locale. Cependant, il existe certains points négatifs, et ce, pour les activités touristiques (centres commerciaux, petits hôteliers, restauration). L'enjeu, aujourd'hui, est d'apporter une autre vision des migrations et de les percevoir comme une forme de développement économique : une économie de l'hospitalité, collaborative.

G.Scalettaris : *Les régimes internationaux de protection.*

Le régime de protection des réfugiés s'est développé suite aux deux guerres mondiales. Dans ce cadre, la convention de Genève de 1951 et le HCR ont été mis en place en terme de régimes internationaux de protection. Ce poids s'est largement renforcé pendant la guerre froide où les politiques migratoires semblaient moins restrictives du fait de la possibilité pour les États d'assumer leur supériorité.

Ce régime prévoit l'octroi d'une protection aux victimes de persécution et aux victimes de conflits. Il existe donc une catégorisation entre les réfugiés et les autres déplacés qui n'est plus révélatrice des nouvelles causes de déplacements de population, à savoir le changement climatique et la sécurité alimentaire.

Cette catégorisation souffre d'un manque de vision holistique globale reposant sur une institutionnalisation très forte des modèles pré-établis. La vision cloisonnée de la protection des populations déplacées pose aujourd'hui un large débat autour des nouveaux défis que le monde connaît.

Dans un environnement où les déplacements de population sont déclenchés par l'insécurité alimentaire, il semble nécessaire de mettre en œuvre des régimes élargis afin de pallier aux manques précédemment cités.

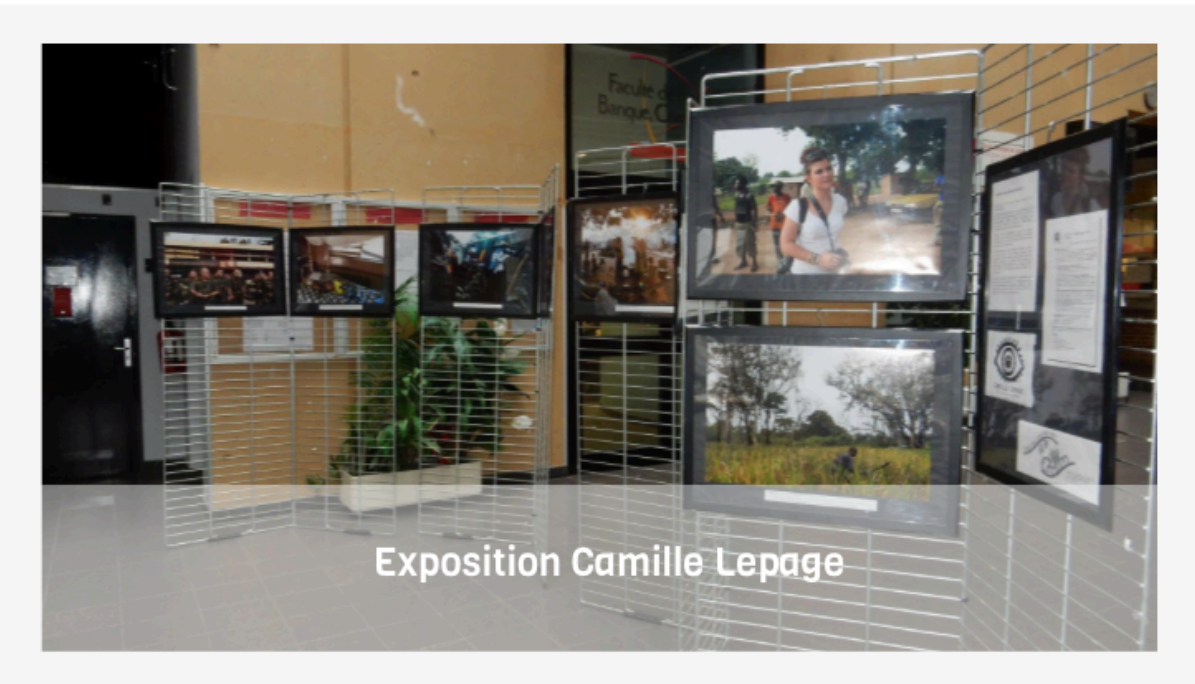
M.Sbaï : *L'action locale*

La coopération décentralisée au sein de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie permet de mettre en œuvre un appui institutionnel vers une autre collectivité. Il est question ici de comprendre les aspects partagés par deux collectivités dans une vision de réciprocité tels que le changement climatique ou les enjeux énergétiques. Pour exemple, la région a mené une coopération avec le Mali depuis la naissance de l'État Malien.

Ces partenariats qui prennent forme au niveau local permettent d'encourager la politique des États mais aussi de renforcer les liens Nord – Sud. Nous pouvons aussi appréhender le rôle des collectivités locales au sein de la coopération comme étant complémentaires des actions menées par les organisations non gouvernementales.

Concernant l'échelle locale, la « Jungle » de Calais semble connaître une situation toujours plus critique. Afin de sortir de la crise, il est nécessaire de changer de paradigme et de percevoir cette opportunité comme un enrichissement aussi bien pour la région que pour la France.

Photos





Yves Buchet de Neuilly – Siham M'rabet Ouriaghli – Marie-Pierre Bresson – Kag Sanoussi – Adrien Tomarchio



Yves Buchet de Neuilly – Siham M'rabet Ouriaghli – Marie-Pierre Bresson – Kag Sanoussi – Adrien Tomarchio



Siham M'rabet Ouriaghli – Perrine Laissus-Benoist – Kag Sanoussi – Benoit Lallau



Sara Vigil – Kag Sanoussi – Émilie Poisson



Clément Martin – Giulia Scalettaris – Kag Sanoussi – Émilie Poisson



Axelle Nawrot – Clément Martin – Siham M'rabet Ouriaghli – Julie Massez – Aurore Kaddour

Projet de spécialité – SIAHC 2016

